LA JUSTICE

Hebdomadaire à 8 pages

Publié à Ottawa tous les vendredis

ABONNEMENT :

Un an.....$1.00
Six mois.....0.50
Etranger.....1.50

Toute correspondance concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée comme suit :

LA JUSTICE

457-459 rue Sussex - - OTTAWA.

A Toronto

S'il fallait accepter comme parole d'évangile toutes les inepties que la presse anglaise a publiées sur la délégation des commissaires d'écoles bilingues à Toronto, la requête des Canadiens français pourrait être immédiatement jetée au panier.

Seulement, les gazettes Jaunes se sont bien gardées d'écrire ce qui pouvait faire ressortir la vérité vraie de l'audience du 27 décembre dernier.

Leur idole aurait pu paraître un peu trop féroce et il fallait éviter de laisser croire au bon public saturé de mauvais renseignements que les Canadiens français avaient fait autre chose que quémander aux genoux de sir James.

Or, MM. Genest et Freeland, les porte-parole de la délégation ont présenté la requête comme ils devaient le faire, fermement.

D'abord, la délégation n'a pas du tout applaudi sir James, ni en arrivant ni en partant. Il y a eu, à l'entrée du Premier Ministre un long silence. Puis, Sa Hautesse le Czar de Toronto a prié les délégués d'exposer leur cause.

M. Genest a souhaité bonne année aux ministres, terminant en faisant des vœux pour que la bonne réputation de la province ne souffre pas de la législation adoptée en 1912. Il donna lecture du mémoire préparé par le sénateur Belcourt sur les données des commissaires et du rédacteur de La "Justice", puis ajouta quelques mots qui signifiaient l'utilité de demander les réformes quand elles s'imposaient d'une façon aussi précise.

Le docteur Freeland ajouta que l'appui des commissaires de langue anglaise reposait sur deux raisons: la première, raison de sentiment,—les Irlandais se sont fait voler leur langue maternelle comme on est en train de la voler aux Canadiens français, et cela suffisait déjà à attirer vers la minorité opprimée les Irlandais à la rescousse; l'autre, une raison de finance,—il fallait dépenser plus pour héberger plus longtemps des élèves dont l'éducation était négligée par une législation mal équilibrée, élèves qui prenaient la place des autres et qui forçaient par cela la commission à construire de nouvelles coles.

M. Whitney croit qu'il faut être ignorant pour dire ces choses.

Le docteur n'entend pas se laisser traiter d'ignorant par qui que ce soit.

Sir James ne veut pas dire que le délégué est un ignorant, mais qu'il ignore le sujet dont il parle; on peut être ignorant sur une question; d'ailleurs il n'a rien à retirer.

Le docteur réplique que sir James ignore le point en litige et que la délégation est venue pour l'instruire sur ce point là.

Le premier ministre veut bien oublier les insultes qu'on lui a faites dans la presse et traiter la requête au mérite.

M. Genest ajoute que ce que les journaux ont dit contre sir James venait en grande partie des communications qu'il leur avait données. Il n'entend pas dégager sa responsabilité, parce que les projets de législation contre laquelle elles étaient dirigées. M. Genest fait voir que la volonté des parents est mise de côté malgré la loi, puisque l'inspecteur surveillant peut à son gré décider si l'usage du français devra durer une heure ou moins, ou même s'il devra être toléré. M. Genest demande aussi pourquoi on a placé des inspecteurs non qualifiés, comme M. White-né-Leblanc, au-dessus d'inspecteurs qualifiés comme M. Saint-Jacques, qui possède un certificat de 1ère classe, un baccalauréat-ès-arts, et qui a de plus une bonne expérience d'enseignement au Collegiate Institute et à l'école Garneau.

Parlant de la lettre du vicaire-général Corbett (Cornwall) qui prétendait que les évêques avaient la surveillance des écoles, M. Genest dit que les contribuables et leurs délégués les commissaires avaient le droit de protéger leurs intérêts contre toute intervention quand ils payaient l'entretien de ces écoles à même leurs propres revenus.

M. Genest a fait ressortir un fait que M. Whitney ne semblait pas connaître: Tous les Canadiens français veulent faire apprendre l'anglais à leurs enfants. Le meilleur moyen d'empêcher cela c'est de faire disparaître la langue française de l'école bilingue.

Ceci a fait revenir le Premier Ministre sur l'opinion qu'il s'était faite des écoles de race. On lui avait tant dit que l'invasion d'Ontario était commencée que le pauvre sir James croyait que tout le système scolaire allait être renversé.

Il a paru vivement intéressé aux paroles de M. Genest et Freeland.

La preuve en est dans sa déclaration de la fin de l'audience.

—Messieurs, je ne veux pas qu'il y ait d'injustice. Votre cause recevra de notre part toute l'attention qu'elle mérite, et je tâcherai de satisfaire à vos justes désirs."

Il quitta la salle et personne ne l'applaudit. Il n'y a pas eu d'ovation. Il n'y a rien eu.

Chose certaine, c'est que, l'impression laissée par la délégation à sir James n'est pas du tout celle que décrivent si mal les journaux anglais. Elle a été favorable, et souvent sir James a paru étonné d'apprendre certains aspects de la question, qui lui avaient été soigneusement cachés jusque là.

Sir James, vers la fin de l'audience, n'était plus du tout l'homme bourru des premiers instants. Il était au contraire fort intéressé et c'est avec une bienveillance peu habituelle chez lui qu'il promit de donner son attention au mémoire des commissaires d'écoles.

TEMOIN.
Un délégué.

Mauvais bergers

Il y a deux sortes de mauvais bergers qui découragent l'initiative littéraire et artistique au Canada, ceux qui ne voient rien de bon dans une œuvre canadienne, et ceux qui voient des chefs-d'œuvres dans toute production du terroir.

Le manque de perspective de quelques personnes qui se sont couronnées critiques empêche le public de juger par lui-même, et les réputations surfaites, en bien ou en mal, laissent les chercheurs du vrai dans l'impossibilité d'établir les mérites réels sans créer des discussions menées avec le plus grande mauvaise foi du monde chez les protecteurs et les dénigreurs attitrés.

C'est là le mal de toute une époque. Il ne s'endémise pas dans un pays plutôt que dans un autre, mais il se constate partout.

Il suffirait de lire les productions des jeunes poètes et prosateurs de la vieille Europe, du moins celles que les journaux prônent à chaque occasion qui se présente, pour admettre que la critique est moins sérieuse, la plupart du temps, que les œuvres qu'elle croit étudier.

Il faut se trouver à distance des écrivains et des artistes pour les juger convenablement. Il faut, presque toujours, ne pas les connaître. La postérité juge toujours mieux l'art véritable dans toutes ses interprétations.

On reproche d'un côté aux Canadiens français de ne pas avoir d'envolée intellectuelle. D'autre part, on leur dit qu'ils ont tout ce qu'il leur faut pour produire bien. La vérité doit prendre un centre moyen entre ces deux affirmations également fausses.

Il existe un milieu intellectuel, très restreint; mais les traditions d'art manquent, comme l'entourage physique qui se traduit en Europe par les monuments anciens; l'artiste, au Canada, est un créateur. En Europe, c'est un assimilateur qui observe sans se déranger beaucoup, qui respire un air différent du nôtre, et qui vit dans une ambiance qui existera ici très tard.

Le Canada artistique est aux débuts de son évolution. Il balbutie, en anglais comme en français. Au fait, il y a eu plus de productions sérieuses publiées en français dans notre pays que de productions anglaises de même valeur littéraire ou artistique.

La stabilité matérielle du pays n'est pas bien assurée: il y a de l'hésitation dans les tentatives de toute nature. L'assurance ne viendra qu'avec le temps. Elle ne peut pas venir d'ailleurs que de la persévérance dans l'effort et de l'application méticuleuse dans le travail. Il est facile d'imiter, mais l'art n'est pas dans l'imitation. Il faut chercher la note personnelle, plus facile à trouver dans un centre où la concurrence est forte. Il faut élaguer les réminiscences dangereuses que la lecture inattentive ou l'observation trop rapide rendent possibles.

Ce qui retarde au Canada la production intellectuelle, c'est l'obligation "constante" du gagne pain dans une tâche mercenaire, bien peu faite pour donner les loisirs nécessaires à l'œuvre d'esprit La critique ne doit pas oublier ce point de vue, et c'est déjà beau quand une pièce de vers, un article de prose, un tableau ou une statue, comme une composition musicale, a de l'originalité ou dénote une exécution soignée.

Ceux qui dénigrent comme ceux qui adulent, sans restriction, sans exception, font plus contre l'avancement de la liberté artistique que l'indifférence de notre public, que l'absence de traditions solides, que le manque de beauté matérielle, et, en dernier ressort, que l'ignorance explicable des masses.

PAYSAN.

Les tramways

Le nouveau conseil municipal aura une grave question à règler cette année.

La compagnie des tramways donne le service qu'elle veut bien aux heures qu'elle désire et dans les rues qu'elle consent à desservir.

Cette position n'est plus tenable.

Il faut que les contribuables de chaque rue pétitionnent pour amener le Conseil à agir.

A la moindre petite tempête, les voitures de la compagnie sont désemparées parce que le service de voirie du tramway ne prévoit pas les intempéries, qui sont pourtant annoncées par le service météorologique. Deux fois depuis le commencement de l'hiver le service a été complètement désorganisé pour un peu de neige et de verglas.

Puis les tramways ont l'habitude, même le midi, de laisser les voyageurs en plan, aux remisages, sous prétexte que leur course est finie. Souvent le soir, aux heures les plus pressées, il faut, de la rue Elgin à la rue Charlotte, prendre jusqu'à trois correspondances.

Les voitures n'arrêtent pas à tous les coins de rue, et passent au nez des voyageurs quand il plaît aux équipiers de faire la niche à ces vulgaires piétons.

Il faudra que le Conseil s'occupe de cette question dès cette année.

La charte de la compagnie lui donne certains droits, mais si ces droits ne font pas l'affaire d'une vraie ville, il est temps de les amender ou de faire agir la commission des services d'utilité publique.

Les tramways sont là pour desservir un public qui a de longues courses à faire rapidement, et ils ne sont pas là comme voitures de promenade, ni comme service de bienveillance. La ville a donné une charte à la compagnie pour un service d'utilité publique et non pas pour un service d'utilité occasionnelle.

Il n'y a aucune raison de conserver à la compagnie l'usage des rues si la clientèle doit se faire bafouer à l'année par les actionnaires du tramway.

Les réformes urgentes réclamées du tramway sont: service ininterrompu dans les heures ouvrables, obligation de prendre ou de laisser descendre les voyageurs à tous les coins de rues ou d'avenues.

Dans les avenues Russell et Sweetland, il y a plus de voyageurs à prendre que dans le petit bout de la rue Friel qui est desservi par les lignes Somerset et Rideau; cependant la compagnie, au vu et au su du Conseil n'arrête plus à ces intersections d'avenues depuis l'automne dernier. Il n'y a pas, pourtant, dix personnes de la rue Friel qui prennent le tramway de l'avenue Laurier, alors que les avenues Russell et Sweetland donnent au moins un ou deux cents clients au tramway.

Les élus de lundi dernier rendront un fier service à la population de la ville en forçant la compagnie à entendre raison sur l'amélioration urgente de son service.

Persécution et division

(*Le Nationaliste.*)

Le fanatisme, ou une étrange aberration ou encore, comme c'est ici le cas, l'ignorance de la question donne naissance à des arguments inattendus au sujet des écoles ontariennes.

Le Herald disait l'autre jour que la population de langue anglaise de l'Ontario, qui a tant dépensé pour ses écoles et qui en est fière à si juste titre, devrait faire tout en son pouvoir pour les maintenir au niveau où elles sont. "Il est indiscutable, ajoute-t-il, que l'école bilingue est trop souvent tombée beaucoup plus bas que le niveau où sont les écoles ontariennes. Les tentatives dans le but d'élever le niveau de ces écoles ont été à tort considérées comme des attaques dirigées contre la langue française, et il en est sorti beaucoup d'inutile amertume".

"Les Canadiens français d'Ontario, dit encore le confrère, sont déterminés à conserver la langue française, leur langue maternelle. Ils se rendent compte que la seule manière de la garder, devant une écrasante majorité de langue anglaise, c'est de la faire enseigner dans leurs écoles. Aucun homme à l'esprit large ne peut contredire à cela. C'est quand le français est enseigné à l'exclusion de l'anglais que l'on soulève des objections."

Nous demanderons au *Herald* où il prend que l'école bilingue est par essence inférieure?

On a pris à tort pour des attaques dirigées contre le français ce qui n'était en réalité que des tentatives dans le but d'élever le niveau des écoles? Vraiment! Réduire à une heure par jour l'enseignement du français, ce n'est pas tenter de le supprimer graduellement?

Et quand, s'il vous plaît, nos frères ont-ils tenté, dans l'Ontario, de faire enseigner le français à l'exclusion de l'anglais? Dans la province de Québec même, où nous sommes la majorité, nous apprenons tous l'anglais en même temps que le français, et nous ne critiquons même pas nos compatriotes de langue anglaise qui négligent d'apprendre le français. Ils seront du reste assez punis quand ils se rendront compte de l'infériorité où les place, dans le monde, la connaissance d'une seule langue.

Les Canadiens français d'Ontario sont déterminés à garder la langue française. Oui, en vérité. Et ils ont bien quelque peu raison, croyons-nous...

Voici une anecdote que raconte M. Paul Meyer, le savant philologue, et qui trouve bien sa place ici:

'Voyageant dans le pays de Galles, il rencontra dans une wagon une dame et son fils. La dame parlait anglais; le fils ne le comprenait pas et ne parlait que le gallois. Comme M. Meyer s'étonnait, la dame lui répondit:

"Mon fils apprendra l'anglais quand il saura à fond son idiome national, le gallois; car c'est nous, les Gallois, qui, les premiers, avons possédé les îles bretonnes, bien avant les Saxons et les Normands; au troisième siècle, nous étions encore indépendants. Ici, tous, du plus riche au plus pauvre, nous sommes fiers de notre race, qui est la plus vieille d'Angleterre. Tous, nous maintenons notre parler gallois, symbole de notre antique gloire et sauvegarde de nos traditions. Nous avons nos poètes pour entretenir la flamme, nos fêtes annuelles pour les couronner. Tant que les enfants restent dans la famille, ils ne parlent que le gallois. L'anglais, ils ont bien le temps de l'apprendre."

Tels les Gallois en terre britannique, nous avons, nous, possédé les premiers la terre canadienne, et nous y avons écrit avec nos sueurs, nos larmes et notre sang l'une des plus glorieuses histoires qui soient, parce qu'elle n'a pas une seule tache. Et notre langue à nous n'est pas, comme le gallois, un idiome parlé seulement par une petite race, mais c'est la langue de l'élite de tous les pays, la langue de la diplomatie, la plus belle langue du monde!

Sir James Whitney ne veut pas d' "écoles de races" (racial schools). Si la situation, qui est très tendue, ne se dénoue heureusement, il pourra arriver que les Canadiens français refusent de payer l'impôt pour les écoles provinciales et que le gouvernement, en manière de représailles, retire sa subvention aux écoles où l'on enseigne le français. Les Canadiens français se cotiseraient alors afin de fonder des écoles pour leurs enfants. Cela détruirait l'unité de l'enseignement provincial, mais c'est sir James Whitney qui l'aura voulu: persécution engendre division.

SIMON BREVAL.

A la défense de notre race

(*L'Opinion Publique.*)

Il y a quelque temps un de nos excellents correspondants, M. Wilfrid Rouleau, autrefois de Worcester et maintenant de Washington, était appelé à adresser la parole dans une grande réunion de catholiques irlandais.

Notre ami profita de l'occasion pour faire l'éloge du peuple dont nous sommes. Comme le fait est peu banal et que le discours de M. Rouleau vaut réellement la peine d'être porté à la connaissance du public, nous le reproduisons ci-dessous in extenso:

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA FOI CATHOLIQUE.

L'irréligion est presque totalement inconnue parmi les Canadiens français et cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on veut bien se rappeler que les premier colons en Canada étaient des catholiques à toute épreuve. Les saines traditions religieuses léguées par ces pionniers à leurs descendants sont encore très vivaces, même chez ceux qui sont venus s'établir aux Etats-Unis pour y vivre, et quel que soit l'endroit où les Canadiens cherchent à se grouper sur le sol de leur patrie adoptive, leurs premiers et leurs meilleurs efforts sont déployés pour l'avancement du règne de Dieu. Sitôt que quelques Canadiens ont formé un groupe, ils élèvent au Tout Puissant un temple où ils iront prier et une école où leurs nombreux enfants pourront apprendre le fançais en même temps que l'anglais.

La foi et la langue des Canadiens français sont absolument inséparables.

L'usage d'une langue autre que la leur, pour les affaires religieuses et familiales n'a encore jamais été toléré.

La catholique province de Québec a toujours observé avec révérence les doctrines et les enseignements de l'Eglise. De petites dissensions ont pu se produire parfois sur des questions purement secondaires, mais jamais la foi elle-même n'en a souffert.

La question de langue est devenue importante au Canada. Les Canadiens français ont tellement indentifié leur religion avec leur idiome que, d'après l'opinion des prélats les plus éminents on n'obtiendrait que de désatreux résultats en cherchant à séparer ces deux causes dont l'union a été ainsi consacrée par les siècles.

Depuis un quart de siècle, d'importantes institutions d'éducation et de bienfaisance aujourd'hui très florissantes, ont été fondées. Lorsque les ordres religieux ont quitté la France ils ont naturellement trouvé une hospitalité généreuse et franche au Canada. Aujourd'hui dans chaque village au Canada, et spécialement dans la province de Québec, en outre de l'église paroissiale et du presbytère, on peut voir de magnifiques édifices dans lesquels les fils des cultivateurs, piliers naturels de l'Eglise, reçoivent une solide instruction catholique sous la direction de religieux et de religieuses dont le zèle est infatigable.

Ces religieux et ces religieuses enseignent surtout le français, et la grandeur de l'œuvre des premiers missionnaires du Canada s'imprègne petit à petit grâce à eux dans l'âme de la jeunesse qu'elle moule et conduit vers les hauteurs du sacrifice et de l'amour de Dieu.

Je ne puis assez louer la prospérité et la vitalité de l'Eglise catholique au Canada. D'ailleurs, ce n'est nullement mon intention d'éclipser par ces éloges, le travail accompli aux Etats-Unis pour l'Eglise. Je désire simplement démontrer la fidélité qui existe dans cette partie de l'Amérique du Nord envers la religion du Christ.

Les Canadiens sont extrêmement dévoués pour leurs églises, et nous pouvons dire sans la moindre offense qu'il existe bien peu de races qui aient dépensé plus d'énergie pour la propagation de la foi sur ce continent que la race canadienne française.

Lorsque les fidèles du monde furent appelés à défendre le pape Pie IX contre l'invasion de Rome, les Canadiens français répondirent sans hésitation et en grand nombre à cet appel. Tous quittèrent les belles rives du Saint-Laurent avec un enthousiasme vraiment remarquable. De tels actes de loyauté envers l'Eglise de Rome sont les fruits du travail ardent des missionnaires, tels que Brébeuf, Jogues et Lallemand, qui ont sacrifié leur vie pour la cause de la civilisation chrétienne.

Les Zouaves pontificaux étaient bien les continuateurs de ces dignes prêtres qui avaient quitté leur famille, leur pays et avaient abandonné des fortunes en France pour s'enrôler sous l'étendard du Christ et voler à la conquête des âmes dans le Nouveau-Monde.

Je crois qu'il serait très approprié de mentionner ici le nom de cet illustre navigateur et découvreur du Canada Jacques Cartier, de Saint-Malo, France, dont le nom restera toujours mémorable à cause de cette grande découverte et de l'énergie qu'il déploya pour placer la Nouvelle-France sur une base vraiment catholique.

Par ses qualités Cartier a donné à la France un empire colonial deux fois plu grand que l'Europe entière. Cartier n'était pas un aventurier moderne. Lorsqu'il débarqua sur les rives du Saint-Laurent, pour apaiser la fureur des Indiens, qui étaient mécontents de l'arrivée de blancs sur leur sol et leurs lacs, il leur fit la lecture de l'évangile de Saint-Jean et leur enseigna à faire le signe de la croix. Après une vie remplie de bonnes actions utiles, Cartier mourut dans sa ville natale, en France, en 1555.

Plus tard, après de nombreuses expéditions, Samuel de Champlain, surnommé le père du Canada ou de la Nouvelle France, marcha sur les traces de Cartier. Il était animé de grands sentiments religieux et héroïques. Avant sa mort le Canada avait conquis un air qu'il a toujours conservé jusqu'à ce jour —le crucifix et le sabre pour défendre Dieu. Avec Champlain commence la vraie histoire du Canada et en 1609 la première colonie de Québec fut établie par son entremise. Les exploits de Champlain furent couronnés de succès parce qu'il s'était procuré l'aide d'hommes et de femmes chrétiens dans sa grande entreprise— des hommes et des femmes qui étaient prêts à exposer leur vie et qui préféraient recevoir comme récompense la mort du martyre.

L'histoire du Canada ou de la Nouvelle France est remplie de pareils sentiments religieux. Même après des siècles de luttes et d'épreuves, ces peuples ont non seulement conservé d'une manière sacrée les enseignements qu'ils ont reçus, mais ils ont de plus gardé leur langue. Ils reconnaissent encore avec orgueil que le sang qui coule dans leurs veines est le sang de héros et de martyrs français qui furent les pionniers et les premiers apôtres de la civilisation sur le continent. Ils sont toujours prêts à combattre fermement contre le sectarisme et ils se révolteraient contre toute atteinte portée à leur foi ou à leur langue.

La vertu, la religion et la morale étant des qualités primordiales pour obtenir la sagesse et le bien-être social, le clergé canadien ou franco-américain peut facilement maintenir la justice, la paix et l'ordre parmi le peuple dont il est l'âme dirigeante.

Je sens le désir ce soir de me transporter par la pensée sur ce sol canadien et de vous mentionner le nom de Sainte-Anne de Beaupré, le refuge des pèlerins dévots, où les aveugles recouvrent la vue et les sourds l'ouïe; là où l'infirme dépose ses béquilles pour toujours.

Il y a quelques années un magnifique édifice a été érigé à Sainte-Anne. C'est un beau spécimen d'architecture corinthienne et il a d'immenses proportions. Mais la vieille église est demeurée intacte avec ses murs couverts de peintures artistiques. Chaque année des milliers de personnes gravissent les nombreuses marches en pierre qui conduisent à ce monument de reconnaissance, érigé en l'honneur de Sainte-Anne par les marins qui l'invoquèrent durant une tempête sur mer en 1636.

C'est un véritable foyer de vertu et de grâces, un monument à la foi, une forteresse religieuse. Sainte-Anne étant la patronne du peuple français du Canada, son image apparaît dans chaque famille établie sur ce sol, et des pèlerinages à la grotte, se font chaque jour.

Vous voyez donc que le peuple canadien est digne du respect universel et que toujours il a été le soldat de la Foi et de la Vérité.

Les avocats d'Amérique

L'American Bar Association tiendra sa prochaine assemblée annuelle à Montréal. Cette décision a été prise à une réunion du comité de l'association à New-York, samedi. Montréal y était représenté par M. J.-L. Archambault, C.R., bâtonnier du Barreau local. Après discussion, on a choisi Montréal, pour la prochaine réunion annuelle, dont la date sera fixée à une assemblée prochaine. On croit cependant que la conférence s'ouvrira le 2 septembre et durera jusqu'au 5, inclusivement.

Ce sera la première fois que l'American Bar Association se réunira hors des Etats-Unis et l'infraction à la coutume n'a pas été décidée sans réflexion. Un effort sera fait pour engager quelque haute personnalité légale du Royaume-Uni à assister à l'assemblée, et on espère que le lord Chancelier d'Angleterre viendra.

Jeanne d'Arc à New-York

Une exposition d'objets d'arts, de tableaux, de médailles, relatifs à Jeanne d'Arc, s'est ouverte lundi à l'American Numismatic Society Building à New-York.

Cette exposition est organisée sous les auspices du comité de la statue de Jeanne d'Arc, de l'Institut français en Amérique et de l'American Numismatic Society. Elle comprend des statues, des tableaux, photographies, médailles, pièces de monnaie, gravures à l'eau forte, manuscrits, timbres-poste, livres, porcelaines, etc.

Des discours ont été prononcés par M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, par M. C.-B. Stover, commissaire des parcs de la ville de New-York, par M. McDougall Hawkes, président de l'Institut français en Amérique, par M. L. Delamarre, secrétaire de la Fédération de l'Alliance française et par MM. J. Sanford Saltus, Edward Hagaman Hall et George-Frederick Kunz.

Un oncle à héritage n'a rien donné à son neveu pour ses étrennes.

—On prétend, dit celui-ci, que nous descendons du singe. Si j'en juge par mon oncle, je croirais volontiers que l'homme descend du rat.

• • •

Au baccalauréat:

Le professeur.—Je vais vous poser, monsieur, quelques questions sur la minéralogie. Veuillez me dire, je vous prie, où l'on trouve le plus de diamants?

Le candidat, d'un air convaincu.—Au mont-de-piété, monsieur.

• • •

—Peigne-moi, petite tante.

—Comment, te peigner? Mais c'est l'affaire de ta gouvernante, ma chérie; je ne suis pa coiffeuse, moi...

—Alors pourquoi qu'on dit toujours que tu as coiffé Sainte-Catherine?

Vente de Janvier

CHEZ

L. MALETTE

Angle des rues Dalhousie et Murray

Téléphone : Rideau, 1373

Coïncidant avec notre fin d'Inventaire, cette VENTE éclipsera tout ce qui s'est vu dans la CAPITALE.

Broderies, de toute largeur et de tout prix, ce qu'il y a de plus nouveau de 5c la verge à 95c.

Manteaux en caracule pour enfants, rég. $3.50 pour

$2.89

Flanellette, couleurs assorties à 8c-10c-12½-15c.

Coton blanchi et non blanchi à 8c-10c-12½c.

Coupons! Coupons!
Moitié Prix

Robes de nuit pour dames, en flanellette rose, bleue et blanche à 73c-99c et $1.33.

Sous-vêtements pour Dames, marque "Union" rég. 35c pour.....23c

Merceries, Chaussures et Claques pour Enfants, Dames et Messieurs à GRANDE RÉDUCTION.

Epiceries, Agate et Vaisselle au PRIX du GROS.

En foule donc à cette VENTE de JANVIER.

L. MALETTE,

Magasin Populaire

Coin Dalhousie et Murray.

Téléphone : R. 1373.

Vous vous demandez souvent :

Où puis-je avoir les meilleures impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avenir ?

Nous vous répondons :

LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de :

LA JUSTICE

sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles.

Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa

Téléphone : Rideau 736.